

MONEFIT SMARTSAVER DOCUMENT D'INFORMATION SUR LES RISQUES

Tout investissement comporte un certain degré de risque, et investir via Monefit SmartSaver (ci-après également « SmartSaver ») dans des créances issues de contrats de crédit à la consommation conclus avec des prêteurs spécifiques (ci-après « Prêteurs ») ne fait pas exception. Les risques d'investissement associés incluent le risque de perte partielle ou totale du capital investi. Votre investissement n'est pas couvert par le système de garantie des dépôts établis conformément à la directive 2014/49/UE du Parlement européen et du Conseil. Votre investissement n'est pas non plus couvert par le système d'indemnisation des investisseurs établi conformément à la directive 97/9/CE du Parlement européen et du Conseil.

Le rendement sur votre investissement n'est pas garanti. Il se peut que vous ne puissiez pas retirer tous les fonds investis exactement au moment où vous le souhaitez. Si tel est le cas, vous pourriez recevoir le remboursement de votre investissement en plusieurs versements, sous réserve des conditions d'utilisation de Monefit SmartSaver.

Nous avons détaillé ci-dessous certains des risques potentiels liés à des investissements dans des créances issues de contrats de crédits à la consommation. Vous devriez noter que les risques décrits ci-dessous n'ont pas pour but d'être exhaustifs. Nous vous invitons à prendre le temps d'examiner soigneusement chacun des risques et à évaluer correctement si un investissement dans de telles sociétés est adapté à votre situation personnelle.

Document d'information sur les risques

Vous devriez solliciter les conseils d'un professionnel indépendant si vous ne comprenez pas parfaitement les risques ou les services associés à un investissement via SmartSaver, opéré par Monefit Card OÜ.

Les investissements réalisés via SmartSaver ne sont pas effectués au moyen ou accompagnés d'un prospectus déposé auprès ou enregistré par une autorité de régulation. Par conséquent, la responsabilité statutaire relative au contenu des prospectus ne s'applique pas. Bien que les informations nécessaires soient fournies sur le site web de SmartSaver, veuillez noter qu'aucune obligation légale stricte ne nous impose de vous fournir toutes les informations dont vous pourriez raisonnablement avoir besoin pour effectuer une évaluation pertinente.

La plupart des Prêteurs levant des fonds via SmartSaver sont des petites ou moyennes entreprises. Ainsi, investir via SmartSaver comporte un certain nombre de risques importants, car il n'y a aucune certitude qu'une entreprise en phase de démarrage connaîtra le succès nécessaire pour que votre investissement vous soit restitué, ou que vous obteniez un quelconque rendement sur votre investissement. Les petites et moyennes entreprises sont également confrontées à une série de risques commerciaux. Par conséquent, investir via SmartSaver peut impliquer un certain nombre de risques significatifs associés.

Vous NE DEVRIEZ PAS investir via SmartSaver à moins de comprendre parfaitement les conséquences et risques potentiels, y compris la possibilité de perdre la totalité de votre investissement initial, et d'être prêt à assumer ces risques et leurs conséquences. Vous devriez soigneusement évaluer si un investissement vous convient à la lumière de vos connaissances et de votre expérience en matière financière et commerciale, de vos objectifs d'investissement, de vos moyens financiers et des risques que vous êtes prêt à prendre ainsi que des pertes que vous êtes en mesure d'absorber. Vous devriez également n'investir dans des créances via SmartSaver que dans le cadre d'un portefeuille bien diversifié et veiller à ce que votre capital investi soit réparti sur un certain nombre d'actifs et d'entreprises, et non pas trop concentré sur un petit nombre de sociétés ou d'entreprises.

Nous avons listé ci-dessous certains des risques que vous devriez prendre en compte et connaître avant de réaliser tout investissement via SmartSaver. Cependant, cette liste n'a pas vocation à être une description exhaustive ou complète de tous les risques pertinents. Vous devriez régulièrement consulter les informations sur les Prêteurs, l'investissement réalisé et l'évolution du marché qui sont disponibles directement sur le site Web de SmartSaver ou sur d'autres sites publics, et, le cas échéant, demander l'avis d'un professionnel pour vous assurer que tous vos investissements réalisés et détenus par l'intermédiaire de SmartSaver restent adaptés à votre situation particulière.

Perte d'investissement

Le plus important risque financier pour un investisseur est de perdre la totalité de son investissement. Les investissements réalisés via SmartSaver sont effectués sur des créances issues de contrats de crédit à la consommation conclus par des sociétés matures mais également par des sociétés sans historique de performance avéré. La plupart des entreprises en phase de démarrage courent également le risque de survivre difficilement, sans profits ni croissance dans les années suivant votre investissement. Dans de tels cas, il est très probable que vous perdiez la totalité de votre investissement initial. Même si une entreprise devient rentable, il n'est pas garanti que votre investissement initial vous sera restitué ou que vous obtiendrez un rendement sur votre investissement, car ces rendements sont très variables. Vous devez être conscient que tout rendement potentiel que vous pourriez recevoir pourrait ne pas couvrir votre investissement initial et pourrait également être irrégulier en termes de montant et de fréquence.

La perte d'investissement peut résulter de risques généraux ainsi que de risques de nature commerciale. Les risques généraux peuvent inclure (sans toutefois s'y limiter) des risques géographiques, politiques, législatifs et économiques. Les risques de nature commerciale comprennent : les risques découlant des fluctuations de la demande du marché pour les produits ou services offerts ; le risque sectoriel (c'est-à-dire les risques inhérents au secteur d'activité dans lequel l'entreprise opère) ; le risque de concurrence (incluant, par exemple, le risque qu'un concurrent soit non seulement présent dans la même zone géographique mais également mieux en mesure de servir les clients ou les fournisseurs dans cette zone) ; le risque de croissance (par exemple, que l'entreprise croisse trop rapidement par rapport à la demande du marché pour ses produits ou services, ou qu'elle soit incapable de croître au niveau requis pour réussir) ; le risque lié aux employés (par exemple, que les employés clés nécessaires à

l'entreprise ne puissent être recrutés ou conservés) ; le risque de fraude ; et le risque de revenus (ces risques varient d'une entreprise à l'autre, mais comprennent les risques pouvant empêcher la réalisation de revenus, tels que les coûts de lancement de nouveaux produits ou les coûts de recherche et développement, qui ne peuvent pas toujours être budgétés avec précision).

Retards de paiement

Conformément aux Conditions générales d'utilisation de Monefit SmartSaver, dans le cas où d'autres utilisateurs de SmartSaver ne disposeraient pas immédiatement de fonds suffisants pour acquérir vos droits de créance auprès de nous, le paiement du prix de vente qui vous est dû sera reporté pour une durée indéterminée jusqu'à ce que des fonds suffisants soient disponibles. Ainsi, l'utilisation de SmartSaver n'est pas comparable à celle d'un compte de dépôt ou d'un compte de placement, car il peut ne pas être possible de liquider des actifs ou de retirer des fonds immédiatement, et la préservation de la valeur attribuée au compte SmartSaver n'est pas garantie.

Différences dans les régimes juridiques et réglementaires

Si un Prêteur est situé dans une juridiction étrangère, votre investissement et/ou la détention continue de vos intérêts peuvent être soumis aux lois et réglementations de cette juridiction. Votre investissement ou vous-même pourriez être soumis à des obligations fiscales supplémentaires ou à des coûts de transaction en vertu de lois étrangères. Toute créance ou action devra éventuellement être portée devant des autorités ou des tribunaux étrangers. Vous devez être conscient que les marchés non domestiques peuvent être soumis à des règles offrant une protection de l'investisseur différente ou moins importante que celle de toute autre juridiction dans laquelle vous résidez ou êtes domicilié.

De plus, les pays et marchés où les prêteurs étrangers sont enregistrés et opèrent peuvent vous être inconnus et il peut être difficile d'évaluer pleinement les risques encourus. Les développements politiques, juridiques, économiques, financiers ou autres dans ces pays ou marchés peuvent affecter de manière significative la situation financière ou les résultats d'exploitation des sociétés. Ces développements peuvent parfois survenir de manière inattendue, non seulement pour les investisseurs, mais également pour les entreprises opérant sur ces marchés.

Avant d'investir dans des créances liées à un Prêteur étranger, vous devez être pleinement conscient des types de recours disponibles pour vous en Estonie ou dans d'autres pays ainsi que de la juridiction du Prêteur étranger, car toute créance ou action devra éventuellement être portée devant des autorités ou tribunaux étrangers et même si des jugements sont obtenus, il peut être difficile de les faire exécuter en Estonie ou dans l'autre juridiction dans laquelle vous résidez.

Il convient de garder à l'esprit que dans certains pays, des concepts juridiques appliqués dans des systèmes juridiques matures peuvent ne pas exister ou n'avoir pas encore été testés par les tribunaux. Cela rendrait plus difficile la prévision avec un degré de certitude de l'issue d'une procédure judiciaire ou même du montant des dommages et intérêts qui pourraient être accordés à la suite d'une créance réussie.

Différents coûts impliqués

Chaque retrait de fonds peut être soumis à des obligations fiscales supplémentaires, des frais de transaction, des droits ou des charges en vertu des lois étrangères. Avant d'investir, vous devez connaître clairement tous les frais et autres charges auxquels vous pourriez être soumis, car ces charges peuvent affecter votre profit net (le cas échéant) ou accroître votre perte sur l'investissement réalisé.

Risque de change

Vous devez être conscient que les prêts peuvent être libellés dans des devises différentes de la devise de votre pays de résidence. Les investissements réalisés via SmartSaver sont affichés en euros, bien que dans certains cas, les prêteurs ne pouvant accepter de capital que dans une devise que nous ne sommes pas en mesure de prendre en charge, l'investissement réalisé par un investisseur puisse être libellé dans différentes devises. Les montants respectifs doivent être convertis, ce qui entraîne souvent des modifications du montant investi en raison de l'arrondissement et des frais de conversion.

Dans tous ces cas, le rendement sur votre investissement peut être affecté par les fluctuations des taux de change et vous pouvez ainsi être exposé au risque de change. Les devises s'apprécient ou se déprécient les unes par rapport aux autres, ce qui peut réduire ou augmenter en conséquence la valeur de votre investissement en devises étrangères. De plus, les devises peuvent être dévaluées ou réévaluées. Tous ces événements et restrictions peuvent affecter négativement la valeur de votre investissement.

Votre prestataire de service de paiement peut aussi appliquer des frais pour la conversion de fonds en devises étrangères ou pour l'exécution de paiements en devises étrangères.

- Faibles liquidités

Vous ne pouvez pas vendre de créance individuelle enregistrée sur votre compte SmartSaver - vous ne pouvez vendre qu'un pourcentage spécifique de votre choix ou la totalité de vos créances sur le compte SmartSaver exclusivement à nous. Vous ne pouvez pas déterminer librement le prix auquel vous achetez ou vendez les droits de créance, sous réserve des conditions applicables des Conditions générales d'utilisation de Monefit SmartSaver.

Aucune garantie que les informations provenant des Prêteurs (le cas échéant) seront exactes ou accessibles

Les états financiers des sociétés dans lesquelles vous investissez peuvent ne pas être soumis à un audit légal. Par conséquent, les informations financières qui vous sont présentées ou accessibles peuvent ne pas avoir été vérifiées ou examinées par un auditeur qualifié. Un état financier non audité peut ne pas refléter fidèlement la santé financière d'un Prêteur. Les états financiers des Prêteurs peuvent également ne pas vous être accessibles s'il y a une absence d'obligations à cet effet dans leur pays d'origine. De plus, les informations rendues publiques par un Prêteur peuvent également être de nature générale et n'avoir pas été vérifiées par des tiers indépendants.

Structure de l'investissement

Les opportunités d'investissement mises à disposition via SmartSaver sont organisées en investissant

dans des créances (également appelées « Créances SmartSaver ») découlant de contrats de crédit à la consommation conclus

par les Prêteurs. En effectuant un investissement, vous obtenez une créance SmartSaver, qui peut être le montant total d'une créance découlant d'un contrat de crédit à la consommation ou un pourcentage de celui-ci, correspondant à votre montant investi. Aucune information détaillée n'est ou ne sera mise à votre disposition concernant une créance SmartSaver. Cependant, le montant de votre

investissement, qui est entièrement utilisé pour acheter des créances SmartSaver, vous sera fourni ainsi que

les rendements que vous réaliserez sur votre investissement. Nous indiquerons également le montant pour lequel vous pouvez

demandeur la vente de tout ou partie de vos créances SmartSaver (« le Prix SmartSaver ») et qui vous sera versé conformément aux Conditions d'utilisation de Monefit SmartSaver.